ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Reims le 24 novembre 2026

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire du District Marne de Football qui se tiendra le

Samedi 19 décembre 2026 à partir de 10h00, pointage à partir de 9h00.

Au CFA du Bâtiment, 31 avenue Hoche à REIMS

(Deux représentants maximum par club).

A ce titre, vous trouverez, en annexes :

- L'invitation
- L'ordre du jour de l'AG
- Votre pouvoir
- Le PV de l'AG Ordinaire du 6 décembre 2025
- Le Règlement Financier de la F.F.F.

Si vous souhaitez formuler des observations ou des questions en cours d'Assemblée Générale, pour organiser au mieux son déroulement, merci de nous les communiquer par mail, à l'adresse **direction@marne.fff.fr** pour le 12 décembre 2026 au plus tard.

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée générale, il conviendra de contacter un autre club susceptible d'y participer et lui donner pouvoir. Le pouvoir sera envoyé impérativement au district, dûment complété et signé à direction@marne.fff.fr pour le mercredi 16 décembre 2026, car un paramétrage est nécessaire au niveau du district pour l'attribution des voix. Pour rappel l'absence à l'AG est sanctionnée d'une amende.

Attention : les pouvoirs ne pourront pas être pris en compte le jour de l'assemblée, ils doivent impérativement être retournés à l'adresse mail indiquée ci-dessus et pour le 16 décembre au plus tard, dûment complétés et signés. Pour rappel, en vertu de l'article 12.3 des statuts du District Marne de Football, le représentant du club peut représenter au maximum 4 clubs, y compris le sien.

Comptant sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président du DMF

René MOLLE

